

ATHENA

alliance nationale des
sciences humaines et sociales

Programmation ANR 2015

Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives

Mars 2014

Ces propositions s'appuient sur une large concertation de la communauté scientifique impliquée dans les recherches en Sciences humaines et sociales. Elle est destinée à promouvoir, auprès des responsables politiques, les problématiques identifiées par les chercheurs de ces disciplines dans le cadre du plan d'action ANR 2015.

Programmation ANR 2015

Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives

Mars 2014

A propos de l'Alliance ATHENA

Espace de concertation, de médiation et de coopération entre toutes les institutions, l'Alliance ATHENA a pour mission d'améliorer les dynamiques du système de recherche et de bâtir une réflexion prospective de long terme sur le domaine des sciences humaines et sociales.

Président : Jean-Emile Gombert

Déléguée générale : Françoise Thibault

Alliance Athena
190 avenue de France
75 013 Paris

www.allianceathena.fr



Table des matières

I Innovation	4
II Intégration	7
Travail et emploi	7
Education	8
Discrimination	10
Les arts et la culture comme force de structuration sociale	11
III Réguler pour adapter	13

I Innovation

La notion « d'économie de la connaissance » a montré ses limites dans la compréhension du rôle de l'innovation dans la compétition mondiale. Le modèle classique de R&D, largement remis en cause aussi bien par les sociologues de l'innovation que par les chercheurs en gestion, reste dominant dans les doctrines publiques. Cette prégnance s'explique notamment par la persistance des rationalités classiques de l'action stratégique, décisionnelle, ou politique. A contrario, on constate l'absence de modèle analytique de la rationalité « créatrice » individuelle et collective. De ce fait, les processus collectifs d'innovation restent décrits par les métaphores du réseau, du projet ou par le recours à une « créativité par association » sans grand fondement théorique. L'absence de comparaison entre régimes d'innovation contemporains et régimes du passé limite la compréhension du déficit d'innovation des grandes entreprises ou des start-ups et l'évaluation rigoureuse de dispositifs comme les pôles de compétitivité.

Le développement récent des théories de la conception offre des perspectives nouvelles, tant sur le plan théorique que pratique, notamment en permettant de penser la nature et les impacts de « l'innovation de concept » qui se retrouvent aujourd'hui dans de multiples expériences d'« innovation labs » dont il faudrait mieux comprendre les dispositifs et les modèles sociaux. L'ensemble des travaux sur les « villes créatives », les recherches sur le design, la créativité des « foules » (crowd science) pourraient directement bénéficier de ces avancées fondamentales dans lesquelles la recherche française tient une très bonne place. Face à l'émergence de ces phénomènes, dont l'impact sur l'emploi est important, il est urgent de renouveler les cadres de la rationalité de l'agir au-delà des modèles traditionnels. De plus, ces travaux peuvent servir de nouveaux paradigmes pour mieux relier humanités et sciences sociales en particulier dans l'étude des activités créatives qu'elles soient ou non marchandes.

Il est maintenant admis, que l'innovation n'est pas limitée aux aspects technologiques, elle concerne aussi l'introduction d'un nouveau bien, d'une nouvelle méthode de production, d'un nouveau marché, la mise en place d'une nouvelle organisation, etc. Le terme de sociétés innovantes peut aussi concerner les entreprises qui se donnent les moyens d'apprendre à partir d'expériences issues de la société civile visant à recomposer les relations économiques ou sociales autour d'enjeux de protection de l'environnement, de lutte contre les inégalités ou l'exclusion dans une perspective de développement durable prenant en compte ses trois composantes (viabilité économique, équité sociale et durabilité environnementale). La

société civile est riche d'innovations sociales qui proposent des modifications de pratiques individuelles et collectives au plus près des modes de vie (alimentation, santé, mobilité, consommation d'énergie, habitat).

On connaît déjà bien la contribution des organismes de recherche & développement des entreprises ou des administrations publiques à la création et à la diffusion d'innovations. On méconnaît en revanche la manière dont des collectifs associatifs, des groupes sociaux, des ONG produisent des expérimentations innovantes autour de nouveaux modes de vie, de nouvelles relations marchandes ou sociales, de nouvelles formes de prise en charge des individus ou des problèmes publics.

Dans un contexte où sont pris en compte les enjeux du développement durable et de la réduction des inégalités, il conviendrait d'étudier ces innovations sociales qui apportent des solutions par réagencement des relations entre les acteurs au moyen de réponses sociotechniques. Ces formes d'innovation mettent en évidence l'importance centrale des apprentissages, du développement des compétences, des connaissances, et de l'élargissement des capacités d'action renvoyant aux réflexions conduites sur les environnements « capacitants » (A. Sen, 1999).

La recherche doit aussi mieux comprendre les dynamiques complexes de l'innovation dans le cadre de l'étude globale des sociétés (pratiques sociales, effets du partage des connaissances, inventions de dispositifs, mobilisation de nouveaux acteurs, exigences éthiques). Le rôle de l'ensemble des acteurs – y compris les usagers, les citoyens dans la production de données ou de réflexions qui influent sur les orientations de la recherche et de l'innovation – doit être observé. Les effets des inégalités liées au genre, à la stratification sociale ou à l'origine sociale, les asymétries d'accès au savoir et à l'information, comme les revendications démocratiques et les exigences de transparence des sociétés modernes doivent figurer au nombre des éléments structurant tout projet de société innovante.

Que les innovations soient technologiques, sociotechniques, sociales, organisationnelles, qu'elles concernent les services ou l'industrie, il s'agit notamment :

- d'étudier les modes de conception, de diffusion, d'appropriation/refus des différents types d'innovation et de contribuer à l'étude des processus d'intégration ou d'inhibition de la nouveauté par les individus, les groupes, les organisations, les sociétés ; d'observer comment, dans les pratiques sociales, s'inventent des dispositifs et des formes d'actions innovantes (partage de données et d'information, dispositifs collaboratifs...) ou des formes d'usage des nouveautés techniques ;
- d'explorer les nouveaux cadres économiques et sociaux que constituent la crise, la globalisation des échanges et des pratiques, la prise en compte des contraintes écologiques, énergétiques, de ressources primaires rares et l'émergence de nouvelles technologies ;
- d'anticiper les mutations structurelles des sociétés, des économies ainsi que celles des comportements individuels et collectifs et de développer les capacités d'une réflexion prospective sur les modalités de la transition vers de nouvelles formes d'organisation du développement et de la vie en société ;
- d'analyser les conditions fiscales, économiques, organisationnelles et juridiques qui favorisent l'innovation ;
- de mieux comprendre les facteurs environnementaux, organisationnels et cognitifs qui peuvent influencer la conduite de l'innovation et des processus créatifs (biais conceptuel, autonomie des activités d'exploration cognitives, conditions organisationnelles des projets, accompagnement des processus créatifs, place des utilisateurs) ;
- de favoriser les approches comparatives entre secteurs, territoires et sociétés, ainsi que les comparaisons temporelles et internationales.

II / Intégration

Travail et emploi

L'étude du travail ne peut plus se dissocier des dynamiques de l'innovation et des transformations techniques, ainsi que des tensions dans l'organisation mondiale de la production. Une meilleure évaluation des impacts de la compétition internationale sur les « modèles » nationaux avec les différents risques de « moins-disant » (social, environnemental, fiscal, etc.), des meilleurs moyens de les limiter (sanctions positives ou négatives, incitations, coopération,...) et des institutions susceptibles de les mettre en œuvre serait pertinente. Les liens entre désindustrialisation et élargissement des espaces d'activité mériteraient d'être explorés, de même que les conditions de développement d'emplois stables (ou sécurisés, au sens de la flexicurité) ou encore les nouveaux recours à l'immigration. L'amélioration des conditions de travail et de la santé au travail correspond à la fois à de fortes attentes sociales, à une nécessité pour la maîtrise des dépenses de santé et à un facteur de compétitivité des entreprises. Ces interrogations impliquent notamment de renouveler les connaissances sur le cadre, l'organisation et le contenu du travail.

La nécessité d'une action publique internationale interfère avec le maintien de la fonction régulatrice des États en dépit de la réduction de leurs marges de manœuvre. L'enjeu est celui de la définition de politiques publiques efficaces, qu'il s'agisse des politiques industrielles ou des politiques de régulation et de concurrence, dont il faut développer les protocoles d'évaluation. L'analyse prospective des systèmes de protection sociale (santé, retraites et plus largement redistribution), dont il s'agira de s'assurer non seulement qu'ils sont « soutenables » mais qu'ils n'induisent pas de distorsions d'équité inter et intra générationnelles ou de discriminations, doit être renforcée.

La crise financière récente a abondamment illustré l'enjeu d'une régulation globale du secteur financier comme des dettes publiques et de la question de la subsidiarité au bénéfice de dispositifs créant des emplois. Les questions de l'architecture du système financier international et de l'articulation des grandes zones monétaires mondiales sont à revisiter, comme celle du rapport entre le court et le long terme, entre les générations présentes ou celle de la relation entretenue entre dette publique et dette privée.

Education

Dans un monde en mutation, la question de la place des écoles dans la société doit être reformulée. Ses effets sur les individus ainsi que ses valeurs doivent être réinterrogés à la lumière des recherches récentes. Afin de favoriser ses adaptations, il est nécessaire : d'explorer les apprentissages, du point de vue des objectifs, des contenus, des situations, des pratiques, des méthodes et de leurs effets, ainsi que des parcours individuels. Quels sont les effets des quasi marchés scolaires, des politiques sur les individus, sur les groupes professionnels, sur les rapports entre collectif et individuel et sur le fonctionnement et les valeurs des systèmes éducatifs et de formation ?

Par ailleurs, si les besoins de qualification ou de certification sont bien identifiés et soutenus par les politiques européennes, la question des connaissances et des compétences requises exige des réactualisations aux différents niveaux (primaire, secondaire, universitaire, formation initiale, continue et professionnelle) qui sont souvent opérées sans tenir compte des acquis de la recherche, le « bon sens » populaire prenant le pas sur la connaissance scientifiques (voir, par exemple, les débats récurrents sur les méthodes d'apprentissage de la lecture). Si elle n'est pas ouverte à la critique et à la mesure de ses effets, une politique d'évaluation de l'École ne peut garantir l'adéquation des moyens de l'École à ses fins. Ces questions exigent d'analyser les transformations de l'offre scolaire, des systèmes éducatifs dans une perspective comparative, tant du point de vue des acteurs, que des politiques.

Les différents apprentissages s'inscrivent dans un contexte social, économique, technique et professionnel qui les surdétermine très largement et conduit à de fortes variations interindividuelles et entre les groupes sociaux. Malgré l'existence de nombreux travaux de recherche, la compréhension fine de ces variations reste très incomplète notamment parce qu'elle peut exiger des dispositifs empiriques interdisciplinaires complexes (comparaisons internationales, observations à grande échelle, etc.).

La promotion d'une politique d'éducation de qualité requiert le développement de programmes de recherche intégrant de manière centrale un questionnement sur les différents types de formation (formation initiale, continue, par alternance, à distance, tout au long de la vie). De tels programmes concernent tous les champs du savoir, y compris les domaines technologiques et directement professionnalisant.

Les dispositifs de prise en charge des enfants présentant des troubles sévères de l'apprentissage devraient faire l'objet d'études plus globales et plus systématiques avec pour objectif d'inverser la tendance actuelle où l'écart entre les meilleurs élèves et ceux en difficulté est de plus en plus grand (cf. PISA). Ces questions nécessitent une collaboration active de divers paradigmes et cadres théoriques incluant les sciences cognitives (linguistique et psychologie cognitive en particulier) mais également les approches sociopolitiques, psychosociologiques,

sociologiques, ergonomiques, didactique et des recherches dans le domaine des TICs et des neurosciences. Concernant les adultes, la mobilité sociale et professionnelle pose des difficultés spécifiques, en particulier pour les personnes en fin de carrière. Là aussi, les analyses des déterminants sociaux sont à développer et les travaux sur le vieillissement cognitif peuvent améliorer les formations dispensées en les adaptant aux individus concernés.

Il importe à la fois de mieux comprendre les conditions de développement des apprentissages et les différents processus d'apprentissage et de formation des personnes tout au long de la vie, que ces processus concernent les apprentissages fondamentaux élémentaires (lire, écrire, compter,...), transversaux (sélectionner et trier des informations, contrôler son attention,...), dirigés vers l'action ou vers la connaissance, spécifiques à une tâche, individuelle ou collective, mobilisant ou non des supports technologiques, tels que les technologies de l'information et de la communication

La maîtrise d'un certain nombre d'outils pour l'apprentissage constitue une compétence requise pour un très grand nombre d'activités bien au-delà du secteur tertiaire. L'impact des outils numériques sur le développement cognitif de l'enfant doit être évalué. Trop souvent convoquée pour faire la preuve que la nouvelle ère technologique s'accompagne d'un changement de paradigme dans les façons d'enseigner et d'apprendre, la recherche doit avec ses méthodes et concepts interroger la nature de ces nouvelles compétences, pratiques et modifications (institutionnelles, économiques, cognitives, etc.) que l'introduction de ces techniques entraîne. La question de la généralisation des résultats à d'autres contextes d'enseignement ou de formation doit aussi être envisagée.

Discrimination

Intégration, diversité, non-discrimination sont des notions qui sont à la fois promues par les acteurs, politiques, intellectuels, mais qui font aussi l'objet d'une approche critique de la part des recherches en SHS et sont sources de nombreux travaux.

Il est difficile de penser l'intégration sans prendre en compte les questions de cohésion sociale, d'immigration, de justice, d'égalité, d'identité et de revendication de droits pour les catégories défavorisées, de précarité sociale, de développement humain (*capabilities*). La notion est également associée aux questions dites « des banlieues » et aux débats relatifs à l'existence et aux caractéristiques d'un « modèle français d'intégration républicaine ».

Si les processus de différenciation sont divers et permanents, toute différence n'est pas inégalité, toute inégalité n'est pas discrimination. C'est le cas seulement de celles qui différencient les personnes sur une base illégitime. Comment repérer les inégalités résultant d'un système de représentations, plus ou moins intentionnellement contrôlé, qui préside à des mécanismes de valorisation/dépréciation des individus et des groupes ?

Au-delà de conséquences directes et personnelles, les inégalités ont des effets collectifs qui, bien que de plus en plus étudiés, demeurent un enjeu scientifique majeur. Il semble important de repérer l'effet des productions mentales (distinctions, catégorisations, nominations, stéréotypes) qui contribuent à la construction sociale. Les représentations peuvent s'appuyer sur des différences appréhendées comme naturelles, phénomène que l'on peut mettre en évidence en matière de genre, mais aussi en matière de « race ». Il paraîtrait pertinent d'encourager les travaux permettant de mieux connaître et comprendre l'ensemble de ces phénomènes en lien avec les formes de discrimination et de racisme, dans leurs dimensions subjectives et objectives, dans leur relation à des questions culturelles et sociales, et prenant en compte les conditions de leur développement ou de leur régression. Les déterminants de la perception des inégalités et de leur intégration par les personnes qui en sont l'objet doivent être explorés : comment les individus se rangent-ils dans un classement social ?

Les discriminations se donnent également à lire dans leur inscription spatiale, par exemple dans des espaces à la marge où se condensent les tensions, les injustices et les difficultés (camps, ghettos, zones de transit, etc.).

Les arts et la culture comme force de structuration sociale

Les arts et la littérature, le patrimoine artistique et culturel, l'ensemble des activités de création culturelle jouent un rôle majeur dans la cohésion des sociétés, mais aussi dans la reconnaissance de valeurs communes et fondatrices.

L'étude de ces pratiques et activités est donc essentielle pour les sociétés, pour la compréhension de leur diversité comme pour la compréhension des comportements humains, individuels et collectifs. Les objets, les pratiques varient selon les périodes historiques et leurs fonctions sont multiples : production des systèmes de représentations collectives, de concepts, construction des sensibilités et des émotions, transmission des savoirs et de la mémoire des sociétés, support d'expérience individuelle. L'étude de ces différentes fonctions s'enrichit des comparaisons entre des cultures européennes et extra-européennes et la confrontation entre différentes périodes historiques.

La mondialisation des échanges amène de nouvelles questions qu'il convient de creuser. Comment les cultures s'adaptent-elles ? Quel rôle jouent les pratiques nouvelles introduites par internet dans les évolutions de ces cultures ? Quels objets et pratiques artistiques, culturels, linguistiques apparaissent ou disparaissent ? Quels sont les liens entre les évolutions géopolitiques et les échanges culturels ?

Emotions, art, création, développement humain

Les recherches dans le domaine de la littérature et des arts mettent aujourd'hui l'accent sur la pensée, la philosophie des œuvres, leur nature morale ou sur la valeur historique ou politique de certains sentiments et les modes de représentation de « l'indicible » en littérature, peinture, etc.

De nombreux champs de réflexion doivent être approfondis qui concernent : les transformations historiques et culturelles des entités susceptibles de provoquer des émotions ; le rôle des arts et de la reconnaissance des émotions dans la genèse des mentalités et comportements ; les modalités de déclenchement des affects par les médias et des contraintes qui en découlent pour le formatage et la sélection des informations ; les relations entre émotions et modes de représentation (langage, son, image) ; la variation de l'expression émotionnelle verbale selon les différentes époques et civilisations, en fonction des cultures et des zones géographiques.

L'étude des œuvres pour leur transmission

En s'attachant à une œuvre ou un corpus d'œuvres particulières pour en montrer le sens, l'importance, la valeur qu'elles peuvent avoir aujourd'hui ou qu'elles avaient dans le passé, les recherches en art et en littérature permettent de contribuer à transmettre un patrimoine en le rendant accessible et compréhensible. Ce travail de transmission n'est jamais achevé

et toujours à refaire, car le rapport aux œuvres se modifie à l'instar des changements des sociétés comme ne cessent de se transformer les critères de définition de la littérature et des différents arts. Reconnues pour leurs études dans ce domaine, les équipes françaises doivent être soutenues, notamment en encourageant la diversification des moyens de diffusion de leurs résultats.

Engendrer des modes de pensée nouveaux

La recherche en arts et en littérature traite aussi de la création contemporaine, ainsi que de corpus géographiquement lointains ou extérieurs à notre culture. Pour des sociétés comme la nôtre qui valorise l'innovation, l'utilité de ces regards sur le différent et sur l'extérieur ne doit pas être négligée. Ils proposent du radicalement autre, susceptible d'engendrer des modes de pensées radicalement nouveaux et de permettre de penser différemment les problèmes sociaux contemporains et d'y apporter des solutions nouvelles. On peut imaginer des travaux visant à systématiser cet apport innovant et leur productivité conceptuelle et sociale. La conduite de ces projets scientifiques suppose que la recherche soit en mesure de prendre plus nettement le « tournant numérique ». Les humanités numériques sont en effet porteuses de méthodes, de dispositifs et de perspectives majeures.

III \ Réguler pour adapter

Une des composantes importantes du nouveau modèle de régulation des sociétés est la question de la régulation juridico-politiques des sociétés. Cette question se pose au niveau national. Elle se pose a fortiori dans le cadre des nouvelles entités supranationales et dans celui de la globalisation. Le changement de nature de la régulation spécifiquement juridique témoigne fortement de la difficulté croissante des sociétés à imposer un mode de régulation strictement top down aux individus, aux groupes sociaux, aux organisations, aux institutions qui les composent. Les difficultés que rencontre toute œuvre de codification constitue une des expressions de cet affaiblissement de la notion de « droit-référence » au profit de celle de « droit-ressource », c'est-à-dire de dispositifs juridiques appropriés par les acteurs sociaux (formes organisées de la société civile, opérateurs économiques) dans le cadre de stratégies mises au service de la poursuite d'objectifs particuliers ou de « causes ».

Cette tendance lourde prend d'autant plus d'importance que le processus historique de supranationalisation et de transnationalisation la favorise ainsi que le démontre le phénomène de globalisation dans lequel les modèles de régulation juridique de la soft law (flexibilité des dispositifs juridiques et de leurs procédures d'application : arbitrage, négociation, médiation plutôt que jugement) prospèrent, notamment en relation avec les intérêts des acteurs économiques.

Dans ce cadre, le droit est une des facettes des nouvelles formes d'exercice du pouvoir, donc des orientations prises par la régulation politique des sociétés contemporaines. Les transformations du statut du droit sont aussi celles des États, du déplacement de la propension de ces derniers à un exercice exclusif du pouvoir vers une fonction de partenaire dans les processus de décision. Il reste ainsi aux sociétés à mesurer toute la portée d'un passage de la notion de gouvernement à celle de gouvernance ou encore de celle de politique publique à celle d'action publique, ce qu'on pourrait résumer par une complexification des processus de décision, une pluralité croissante des acteurs, une multiplication des instances en relation avec celle des échelles (local, national et supranational), une polycentricité des lieux de décision, une porosité croissante entre le secteur public et le secteur privé et une modification des équilibres au profit de ce dernier (le développement des pratiques du law shopping ou de forum shopping par les grands opérateurs économiques, les stratégies visant à développer une autonomie contractuelle face à la prétention des autorités publiques de faire prévaloir des motifs d'ordre public sont autant de signes d'une modification des rapports entre pouvoir économique et pouvoir politique).

La régulation juridico-politique est ainsi confrontée à des logiques multiples qui en bouleversent l'action : la relativisation du niveau national sous la double pression du niveau local et du niveau supranational ; le renforcement du poids de la logique économique par rapport à la logique politique dans le cadre de la globalisation ; les incertitudes de la démocratie représentative en quête d'une légitimité déclinante que d'aucuns pensent restaurer par une promotion de la participation (sur ce point, il est intéressant de noter, là encore, que dans l'effervescence des réflexions au niveau international sur ces questions, le problème de la restauration nécessaire d'une légitimité soit posée tant pour le droit que pour le politique).

La mise en œuvre de processus de régulation nouveaux suppose un retour sur les indicateurs de performance. La mesure de la croissance par l'évolution du PIB montre toutes ses limites. Quels nouveaux indicateurs de développement, de bien-être, d'équité (intragénérationnelle, intergénérationnelle et entre pays du monde) et de réduction des inégalités pourraient être envisagés ? Cette question soulève des difficultés méthodologiques inédites : les termes de référence sont largement subjectifs et ont vocation à émerger, non de la seule observation, mais aussi du dialogue démocratique et de la détermination endogène des objectifs sociaux. Doivent être ici mobilisées, outre l'économie normative qui en fait son principal objet, toutes les disciplines des SHS qui ont pour tâche « l'objectivation du subjectif », ce qui couvre à peu près l'entièreté du champ, y compris l'analyse de la littérature et des arts où se sédimente l'expression des expériences émotionnelles concernées.

Il est crucial, en particulier pour la définition des politiques publiques, de disposer des outils qui permettent l'étude de systèmes qui sont loin d'être à l'équilibre et qui sont composés d'individus dont les comportements sont en partie aléatoires, particulièrement en période de crise, et qui interagissent entre eux. Ces différents questionnements appellent le développement de nouvelles approches et nouvelles modélisations ; le renouvellement des nomenclatures traditionnelles et des indicateurs ; des analyses historiques, y compris sur de longues périodes, et des comparaisons internationales ; un renforcement de l'interaction entre les sciences sociales (sociologie, droit, science politique, sciences cognitives, etc.), et les humanités (histoire, arts et littérature, patrimoine, etc.) avec l'économie, la gestion, la finance, la modélisation.

La régulation par le renouvellement du dialogue critique

Plus que jamais impliquées dans les grands problèmes de société, les sciences et les techniques doivent faire, elles-mêmes, l'objet de recherches approfondies. L'émergence d'une « démocratie technique » implique, notamment, de mieux connaître les dynamiques sociales de fabrication de connaissances et des innovations. Sans le soutien à un dispositif intégré et original de production et de diffusion des savoirs scientifiques, les controverses sont rendues difficiles, les échanges entre la science et les sociétés se réduisent à des jeux d'opposition peu productifs.

ATHENA

\ alliance nationale des
sciences humaines et sociales

Alliance ATHENA
190 avenue de France
75013 Paris

www.allianceathena.fr